

de la procédure que nous impose le gouvernement, je vote aussi en faveur de la légalisation de l'avortement.

Or, cela contredirait d'une façon flagrante, toutes les déclarations que j'ai faites à la Chambre. Je ne puis, en conscience, me prononcer sur l'ensemble du bill, s'il n'est pas divisé. Pourquoi? Parce que nous, de l'opposition, n'avons pas eu un seul mot à dire, eu égard à l'élaboration de cette procédure, et, surtout, parce que ce bill, comme tout le monde le sait, a des conséquences beaucoup plus graves qu'on pourrait le croire, sur le plan social, sur le plan familial, sur le plan économique, sur le plan humain et, enfin, sur le plan moral.

Nous devons considérer ces conséquences avant de voter, et nous devons avoir la possibilité de nous prononcer sur les divers sujets du bill. Nous n'avons pas eu l'occasion de la faire encore, puisque, jusqu'à ce jour, la Chambre ne s'est prononcée que sur des amendements visant à modifier le bill, et non pas sur le bill lui-même.

Au stade de la troisième lecture, je m'étais fixé comme but de parler à la Chambre de façon objective.

• (5.30 p.m.)

D'abord, nous rejetons l'avortement, ce dont tout le monde a pu se douter, y compris le ministre, car l'approbation de l'avortement, à mon sens, n'est pas une solution efficace. Ceux qui favorisent l'avortement se rencontrent beaucoup plus dans les domaines sociaux, psychologiques et économiques que dans le domaine thérapeutique, comme le ministre veut nous le faire accroire. Même dans le sens thérapeutique, le domaine que prétend couvrir ce projet de loi, ce bill va plus loin que ce que dit le ministre, car il a des conséquences sociales, psychologiques et économiques.

Les cas des filles-mères, de viol, d'inceste, d'alcoolisme, de couples peu évolués, de ménages peu instruits sur les moyens de régularisation des naissances, ou pour qui ils n'ont pas été efficaces, de couples aux ressources trop faibles pour leur permettre d'accepter un autre enfant, des couples en difficultés conjugales, d'une maman enceinte, découragée, fatiguée par une trop lourde charge familiale, des femmes qui refusent tout simplement la venue d'un enfant parce qu'elles ne pourront plus poursuivre leur carrière ou conserver leur emploi, d'un refus pur et simple de l'enfant pour la recherche du bien-être, voilà autant de cas dont cette loi ne tient pas compte et de problèmes qu'elle ne règle pas.

Mais demandons-nous si le fait d'adopter cette loi va régler le problème de tous les cas que je viens de mentionner ou s'il ne va pas plutôt l'aggraver.

On reconnaît—et les statistiques le disent—qu'il se pratique, au Canada, de 50,000 à 80,000 avortements illégaux par année. Or, il faut nous demander si le fait d'adopter cette loi va enrayer le problème des avortements clandestins ou, au moins, le diminuer. On conviendra qu'il y a de quoi demeurer très perplexe, quant aux conséquences de ce bill, puisqu'il ne propose aucune solution efficace au problème des avortements clandestins et aux autres cas que je signalais tantôt.

Si le législateur veut sincèrement diminuer le nombre des avortements clandestins et respecter la vie et la personne humaine, ce n'est pas par l'adoption de telles demi-mesures, confuses, et laissées à la libre interprétation de chacun, qu'il atteindra le but du respect de la vie. Remonter à la source, voilà la solution. Il s'agit de décourager l'avortement en s'attaquant efficacement et résolument aux véritables problèmes.

L'avortement en soi n'est pas une solution. Ce que je trouve de regrettable, c'est que ce bill laisse croire à la population canadienne que l'avortement est une solution, alors qu'à mon sens il est susceptible d'aggraver le problème.

Il n'y a qu'un seul moyen de régler le problème de tous les cas que j'ai mentionnés. Ce n'est pas l'avortement, comme semble vouloir nous le faire accroire l'honorable ministre, et j'essaierai de l'expliquer rapidement.

Premièrement, il faudrait veiller à assurer l'éducation de notre société et adopter une loi visant à la protection de la famille et de l'enfant qui va naître. Au lieu de mettre dans la tête des gens que le seul fait de se débarrasser d'un enfant, qui serait un boulet à traîner, pourrait régler leur problème, participons à leur éducation en vue de bâtir une société meilleure établie sur des bases et des valeurs solides. Apprenons-leur qu'un enfant n'est ni une charge ni un malheur, mais plutôt une chose souhaitable, sur laquelle nous devons bâtir notre société.

Il importe d'abord de leur inculquer le sens de la sexualité bien équilibrée et de l'amour, mais non pas comme on les présente au cinéma, dans la publicité et les romans. J'ai remarqué que pour plusieurs députés l'avortement constitue un aspect très faible d'une sexualité mal équilibrée, alors qu'en fait l'avortement est plutôt un problème que l'on superpose aux autres au niveau de la famille canadienne.

Il ne faut pas considérer l'amour comme une série d'aventures oubliées dès le lendemain, comme semble le faire la proposition relative à l'avortement: Jouissons et amusons-nous aujourd'hui, sans respect de la personne humaine, et demain, tuons! Ce n'est pas sur un tel concept de la moralité que nous allons bâtir un pays et que nous allons favoriser une